

La Croix-Rouge suisse: portrait

La Croix-Rouge suisse (CRS), dont le siège est à Berne, a été fondée en 1866 par le général Guillaume Henri Dufour et le conseiller fédéral Jakob Dubs. Unique Société nationale de la Croix-Rouge sur territoire suisse, elle est à la fois la plus ancienne et la plus grande organisation humanitaire du pays. Elle fait partie du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui a pour vocation de venir en aide aux personnes en détresse.

Plus qu'aucune autre œuvre d'entraide, la Croix-Rouge suisse réunit sous un même toit des savoirs multiples dans les domaines de la santé, de l'intégration et du sauvetage. La CRS est composé de 24 associations cantonales, de quatre organisations de sauvetage, de deux institutions et du Siège CRS.

La CRS et ses membres peuvent compter sur l'engagement de quelque 50 000 bénévoles. Ils aident sans contrepartie, offrant ainsi une contribution inestimable à la mission humanitaire de l'organisation.

Avec le soutien de ses collaborateurs, de ses membres et de ses volontaires, la CRS s'engage en Suisse dans trois domaines d'activités clés: Santé, Intégration et Sauvetage. En outre, elle renforce sans cesse ses compétences dans les secteurs du bénévolat, des activités de jeunesse, de la formation ainsi que du conseil et de la prise en charge.

A l'étranger, la CRS intervient au titre de l'aide en cas de catastrophe, de la reconstruction et de la coopération au développement. Elle déploie ses activités dans des régions dévastées par la guerre ou par des catastrophes ainsi que dans des zones où le système de santé est déficient.

Pour mener à bien sa mission, en Suisse ou ailleurs dans le monde, la CRS applique les sept Principes fondamentaux du Mouvement, inspirés de Henry Dunant (1828–1910), fondateur de la Croix-Rouge: Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité.